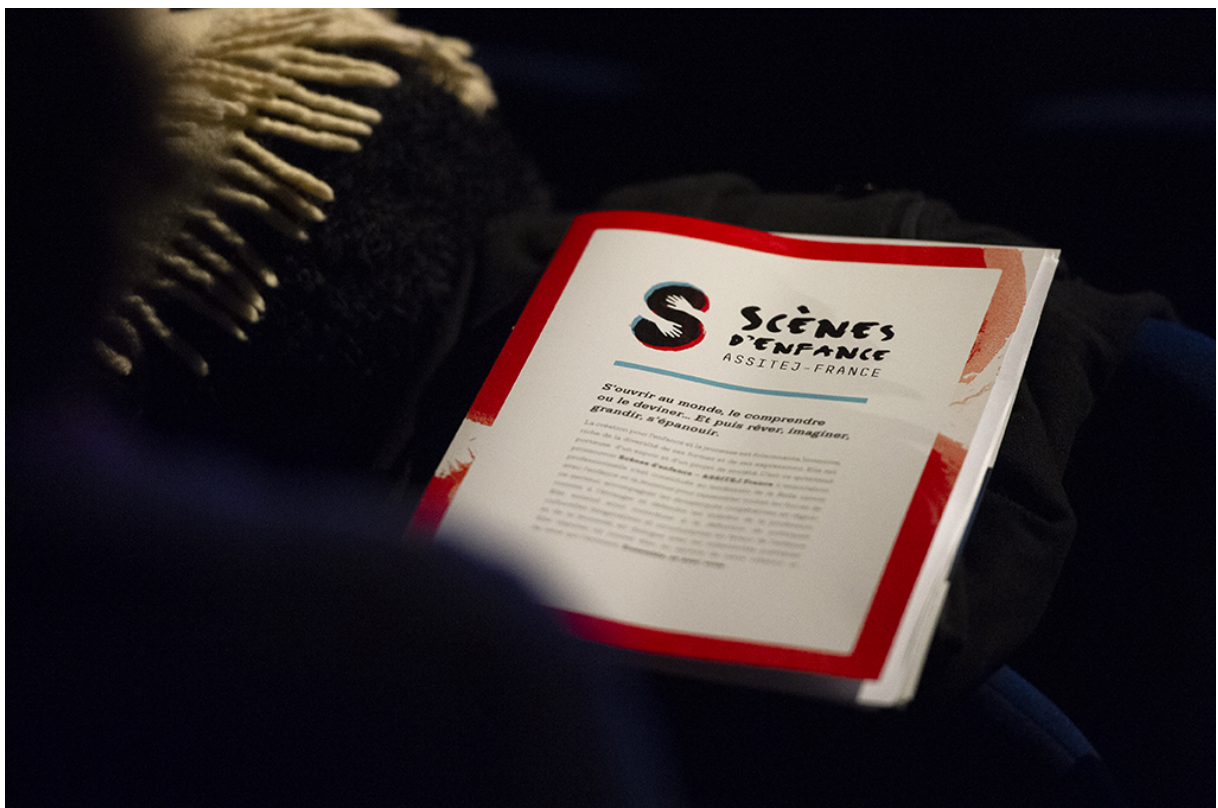


Compte rendu de la 12^e étape du Tour d'Enfance Le 5 décembre 2018 au Théâtre du Champ Exquis (14)

« Le tout jeune public : accueil et création artistique »



Ordre du jour

Le Réseau normand jeune public, l'ODIA Normandie, le Théâtre du Champ Exquis et Scènes d'enfance - ASSITEJ France vous invitent à la douzième étape du Tour d'enfance :

**Mercredi 5 décembre à 13h30 au Théâtre du Champ Exquis,
Blainville-sur-Orne (Communauté Urbaine Caen la mer)**

Cette journée professionnelle sera la 12^{ème} étape du Tour d'enfance, série de rendez-vous thématiques initiée par l'association Scènes d'enfance - ASSITEJ France en partenariat avec les plateformes et réseaux jeune public des territoires de métropole et outre-mer. Parrainé par le ministère de la Culture, le Tour d'enfance a pour objectif de mettre en lumière les dynamiques territoriales et les enjeux de la création jeune public.

Thème de la journée : « Le tout jeune public : accueil et création artistique »

Créer ou programmer pour le tout jeune public, accueillir le tout petit au spectacle, impliquent nécessairement la rencontre entre les acteurs de la culture et de la petite enfance, souvent dès la genèse du projet. D'où vient l'envie de travailler ensemble ? Comment ces histoires s'écrivent-elles ? Quelle est la place de chacun ? Comment favoriser ces rencontres ?

Programme de la journée :

Modérateur des tables rondes : Gilles Moreau

13h30 | Accueil café

14h00 | Présentation de la journée, de la soirée et point sur le réseau jeune public

14h15 | Présentation du Tour d'enfance par Scènes d'enfance-Assitej France

14h45 | **Table ronde 1 : « Culture et social : art et petite enfance, un enjeu partagé ! »**

Expériences de territoire :

- Très tôt Théâtre, Finistère : programmer pour la petite enfance à l'échelle d'un territoire (intervenant : Bernard Le Noac'h, directeur).
- Crèches Liberty, Seine Maritime : intégrer l'art et la culture à un projet de lieu d'accueil petite enfance (intervenant : Françoise Bourdon, directrice).
- Le Café biberon littéraire, Calvados : quand l'artiste s'entoure de professionnels de la petite enfance et de bibliothécaires pour créer collectivement un événement. (intervenantes : Laure Rungette, directrice du Théâtre du Champ Exquis et des membres du collectif : Béatrice Lemarinier de la crèche Halte-Garderie Les P'tits Mousses à Ouistreham, Stéphanie Dufresne du RAM Farandole à Ouistreham, Coralie Malvoisin du multi-accueil La P'tite Ourse à Blainville-sur-Orne)

17h | **Pause**

17h30 | **Table ronde 2 : « Protocole et dispositifs interministériels pour le très jeune public »**

- Protocole interministériel d'accord pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants (Marc Caillard, président Enfance et musique).
- Dispositifs DRAC concernant la petite enfance (Caroline Renault, conseillère action culturelle, DRAC Normandie)

18h30 | Apéritif dînatoire sur inscription

20h00 | **Rencontre débat : l'importance du son dans le développement des bébés par Maya Gratier**, professeure de psychologie du développement. Rencontre animée par Gilles Moreau. En partenariat avec le Département du Calvados et la Communauté Urbaine Caen la mer dans le cadre du dispositif « Premières pages » du Ministère de la culture.

Présentation de la journée et point sur le réseau jeune public normand

Intervenants : Laure Rungette, Marie Valentin-Dubuisson, Jean-Paul Lecoutour

Cette journée a été organisée par le réseau normand jeune public en partenariat avec l'ODIA Normandie et le Théâtre du Champ Exquis (TCE), dans le cadre de la 12^{ème} étape du Tour d'enfance de Scènes d'enfance-Assitej France. (cf. page 2 : ordre du jour distribué à chaque participant de cette journée)

Actualité du réseau jeune public normand : c'est un très jeune réseau qui est le dernier-né au niveau national. Il y a à peu près un an qu'il existe (octobre 2016 lancement officiel à la DRAC Normandie, sous l'impulsion du TCE et de l'ODIA Normandie).

À ce jour, beaucoup de personnes travaillent sur ce réseau (compagnies, artistes, lieux de programmation...). Plusieurs réunions se sont déroulées pour mettre en place le réseau jeune public normand. Il y a eu une prise de conscience d'un territoire très vaste (5 départements). Après deux réunions, le mode de fonctionnement commence à se dégager : avoir à la fois un échelon régional et transversal pour travailler successivement les différentes thématiques qui ont été sélectionnées comme « le très jeune public », « que signifie accueillir un spectacle jeune public », « le théâtre pour les adolescents »... et avoir également un échelon de proximité, au niveau départemental, pour mieux se connaître les uns et les autres (culture, social, enseignement...) et travailler ensemble.

Présentation de Scènes d'Enfance- Assitej France et du Tour d'Enfance

Intervenants :

- Bernard Le Noac'h, directeur du Très Tôt Théâtre et élu associatif à Scènes d'Enfance
- Pauline Duquesne, responsable des projets et territoires de Scènes d'Enfance

Scènes d'Enfance-Assitej France

L'association Scènes d'Enfance-Assitej France a été créée en 2015. Elle est très représentative du secteur jeune public (différents collèges, artistes, structures, boîtes de production...). C'est une association très militante qui est composée de 250 adhérents. Ses rapports avec le ministère de la Culture sont néanmoins plutôt constructifs. Scènes d'Enfance-Assitej France et le ministère de la Culture ne sont pas toujours d'accord mais il n'y a jamais de confrontation, c'est une co-construction. Une convention a d'ailleurs été mise place avec le ministère de la Culture jusqu'en 2020 pour la Génération Belle Saison.

L'idée de Scènes d'Enfance-Assitej France n'est pas d'être dans l'animation mais bien au service de la profession et du secteur.

Les trois grandes missions de Scènes d'Enfance-Assitej France définies avec le ministère de la Culture sont :

- Mission fédératrice de l'association : se déplacer sur les territoires, faire un travail de recensement des dynamiques territoriales, accompagner des réseaux et des plateformes qui se mettent en place ;
- Actions nationales que l'association porte : actions initiées par l'association mais qui sont des actions participatives. L'intérêt est de mettre en valeur tout ce qui se passe sur les territoires (les dynamiques de la création artistique et de l'action culturelle) et de mettre en synergie tous les acteurs pour favoriser les collaborations :

1) *Le 1^{er} juin des écritures théâtrales jeunesse* (action initiée en 2015) – l'objectif est de faire connaître et entendre, au plus grand nombre, les écritures théâtrales jeunesse mais aussi de mettre en valeur tout le travail de terrain fait tout au long de l'année pour faire connaître ces écritures. C'est une manifestation participative où chacun peut mettre en place un événement sur son territoire. En 2018, il y a eu 133 événements mis en place en France mais aussi au

Canada, en Russie, au Togo, à la Réunion, en Tunisie, en Côte d'Ivoire et au Cameroun. Autour de ces 133 événements, on compte 580 porteurs de projets et partenaires. Environ 27 200 personnes sont touchées par cet événement. Trois événements se sont déroulés en Normandie (à Vire, au Havre et à Evreux). L'auteur sélectionné pour cette année est Dominique Richard.

2) *Avignon enfants à l'honneur* – c'est un projet pluridisciplinaire visant à faire venir des enfants de partout, pas seulement de France, et de les réunir au Festival d'Avignon. Ils sont entre 400 et 500 et on leur propose un parcours de spectacles, des rencontres avec des artistes, des ateliers de pratique, des ateliers d'écriture critique et un grand bal et un final dans la Cour d'honneur du Palais des Papes. Il y a également un volet professionnel lors de cet événement (rendez-vous annuel avec la profession dans le « off », un rendez-vous plus public dans le « in », atelier de la pensée, cartes blanches...).

- Volet international de l'association : favoriser les collaborations internationales. Scènes d'Enfance-Assitej France fait partie de l'association internationale d'Assitej International qui réunit plus de 80 pays. Scènes d'Enfance-Assitej France travaille avec l'Institut français pour promouvoir la création française à l'international (avec, par exemple, le programme « Construire des histoires » qui a permis la mise en place d'un laboratoire d'écritures jeune public en Afrique).

Tour d'Enfance

L'idée du Tour d'Enfance en 15 étapes a été initiée par Scène d'enfance (le final se déroulera à Nantes les 27 et 28 mars 2019).

Les objectifs du Tour d'Enfance :

- Une mise en lumière nationale des dynamiques territoriales du secteur jeune public ;
- Des étapes de réflexion thématique régionales qui viennent nourrir une pensée collective ;
- Un état des lieux de la production et de la diffusion ;
- Un collectage des initiatives innovantes et inventives à partager ;
- Le développement d'une synergie entre l'ensemble des professionnels à travers des échanges de pratiques interrégionaux.

L'ensemble de ces objectifs visent à aboutir en mars 2019 à un projet artistique et culturel ambitieux à destination de l'enfance et de la jeunesse défendu par l'ensemble des acteurs culturels et artistiques et porté par tous ceux qui, dans le cadre de leurs missions, accompagnent les jeunes générations.

La démarche se fait *via* des rencontres thématiques :

- 15 rencontres en 18 mois réparties sur le territoire national ;
- Un socle commun : le Manifeste ;
- Des thématiques choisies par les plateformes et réseaux jeune public régionaux ;
- L'inscription de chaque rencontre régionale dans une dynamique nationale.

Par un collectage d'initiatives :

- Des initiatives innovantes et inventives présentées par les professionnels du secteur en régions ;
- Un collectage et une valorisation nationale par Scènes d'Enfance-Assitej France.

Par un état des lieux de la production et de la diffusion au plus près des territoires :

- Une remise à jour de l'étude de 2009 « Photographie d'une dynamique fragile » ;
- Des données chiffrées comme base de discussion avec les institutions et les collectivités.

Et enfin par des États généraux en mars 2019 pour :

- Rassembler et mettre en partage l'état des lieux et le collectage des initiatives ;
- Partager avec tous les acteurs culturels et artistiques, les institutions et les élus, des propositions concrètes pour inventer ensemble des espaces de création, d'échanges et de solidarité.

Une enquête nationale a été lancée sur les conditions de production et de diffusion du spectacle jeune public. Elle sera rendue publique lors des États Généraux. Pour le moment, on se rend compte que le secteur jeune public est pauvre.

Table ronde 1 : « Culture et social : art et petite enfance, un enjeu partagé ! »

Modérateur : Gilles Moreau

Intervenants pour parler des expériences de territoires :

- **Très tôt Théâtre**, Finistère : programmer pour la petite enfance à l'échelle d'un territoire (intervenant : Bernard Le Noac'h, directeur).
- **Crèches Liberty**, Seine Maritime : intégrer l'art et la culture à un projet de lieu d'accueil petite enfance (intervenantes : Françoise Bourdon, directrice, accompagnée de Véronique HIS, artiste chorégraphe de la Cie Libentère, collaborant régulièrement avec les crèches Liberty).
- **Le Café biberon littéraire**, Calvados : quand l'artiste s'entoure de professionnels de la petite enfance, et de bibliothécaires pour créer collectivement un événement (intervenantes : Laure Rungette, directrice du Théâtre du Champ Exquis et des membres du collectif : Béatrice Lemarinier de la crèche Halte-Garderie Les P'tits Mousses à Ouistreham, Stéphanie Dufresne du RAM Farandole à Ouistreham, Coralie Malvoisin du multi-accueil La P'tite Ourse à Blainville-sur-Orne)

Le Très Tôt Théâtre

Le Très Tôt Théâtre fête ses 20 ans l'année prochaine. Il est issu d'une MJC dans un quartier avec un directeur qui a souhaité développer le secteur du jeune public. Création en 2000 du Très Tôt Théâtre qui est une association spécifique avec à la fois une mission d'organisateur de spectacles sur Quimper et une mission d'accompagnement, à l'échelle du département, pour les personnes, les lieux et les associations qui souhaitent développer le jeune public. Le département du Finistère soutient le Très Tôt Théâtre par des subventions. La mission s'adressant à la petite enfance n'était pas très développée car en 2000, on était au tout début de ce projet et il y avait donc encore peu de propositions artistiques. Il manquait au Très Tôt Théâtre la collaboration avec les professionnels de la petite enfance.

Création des « Semaines de la Petite Enfance » en partenariat avec la Caf du Finistère qui collabore avec le Très Tôt Théâtre depuis de nombreuses années. Ces semaines de la petite enfance sont très variées car il y a bien évidemment du spectacle vivant mais aussi des rencontres, des formations. Ce qui a été décisif pour mettre en place ce partenariat, c'est que le Très Tôt Théâtre a en sa possession les structures culturelles et la Caf peut emmener, dans le cadre de ses missions, les acteurs de la petite enfance du département. Il n'y a pas de petits ou grands acteurs dans ces semaines de la petite enfance, c'est un rassemblement de toutes les professions de toutes les compétences. Au départ, il y avait 7 communes associées à ce projet, maintenant on en compte 27 (avec 100 représentations et 200 ateliers). Cette action culturelle est possible car il y a des gens qui s'impliquent sur le terrain. Ce qui a plu au Très Tôt Théâtre dès la première année de lancement des « Semaines de la Petite Enfance », c'est la fusion entre les deux professions, entre la culture et la petite enfance. La fusion entre ces deux secteurs est très importante puisque des notions communes sont partagées : endroit de la transmission, de l'éducatif et de l'éveil des sens, etc. Pour la partie financement, la Caf prend en charge la coordination avec le Très Tôt Théâtre y compris la partie technique. Ensuite l'accueil se fait en commun avec les équipes de la structure culturelle et de la petite enfance. Le Très Tôt Théâtre s'occupe de la programmation et la Caf s'occupe du soutien de la mise en place des ateliers. Globalement, le budget est de l'ordre de 200 000 euros. Ce montage

financier permet de faire des choses importantes puisque les budgets sont regroupés. Ce budget permet aussi d'avoir des formations de professionnels sur les territoires. Le prochain objectif est de faire entrer le Conseil Départemental dans le montage financier, pour prendre en charge les frais d'approche : déplacements, hébergements, défraiements (car ces frais restent lourds pour les petites communes). Donc émerge l'idée de mutualiser, pour que le département prenne en charge les frais d'approche, que les collectivités prennent en charge uniquement les cachets des artistes et le droit d'auteur et que la partie technique soit prise en charge par le Très Tôt Théâtre.

Le Très Tôt Théâtre a du mal à trouver des projets qui soient à la fois de qualité et faisables budgétairement et techniquement. Donc chaque année, le Très Tôt Théâtre accompagne un projet d'une compagnie pour la création d'un spectacle petite enfance (0-3 ans) à hauteur de 10 000€ au moins en co-production (aide à la création).

Le Très Tôt Théâtre a travaillé sur les sas d'accueil (parcours sensoriels, etc.) avant les spectacles avec les professionnels de la petite enfance. S'il n'y avait pas eu ces professionnels, certains publics n'auraient jamais été touchés par la culture du spectacle vivant (le public Caf par exemple).

Crèches Liberty

Expérience particulière et « artisanale » qui dure depuis 43 ans. Ces crèches ont été créées avec une anglaise.

Au début des années 70, il n'y avait aucun lieu où Françoise Bourdon avait envie de laisser ses enfants. Elle a donc eu le désir de créer des lieux d'accueil où les enfants aillent avec plaisir et où les parents soient heureux de les confier. Il y avait une envie de créer des lieux dynamiques et tournés vers la société et qui avaient d'autres aspirations. Cela a été un succès immédiat avec le public. Ce qui a été un peu plus compliqué, c'est le côté financier car la création de ces crèches a été très mal vue par les institutions classiques, au contraire du public qui a tout de suite très bien accueilli le projet. Une association a donc été créée avec les parents pour éviter que ces crèches disparaissent. La Fondation de France a soutenu ce projet pendant deux ans. Le ministère de la Santé a donné une subvention pour permettre aux crèches Liberty de survivre.

Cette création était indépendante, non politique et non confessionnelle. Une seule conviction : tout commence à la petite enfance et tout dans la vie découle de la petite enfance. La créativité est au cœur de la vie. Les crèches Liberty ont décidé de faire vivre l'enfant dans du « beau » : le sens de l'esthétique est cultivé tout comme les différences. Aujourd'hui, on compte 20 crèches Liberty et 2 sont en création. Dans toutes les crèches Liberty, on peut constater un dosage subtil du respect de l'intime dans un milieu collectif, ce qui est très important.

Les crèches accueillent des publics très divers en Seine-Maritime. On recense plus de 30 000 familles accueillies pendant au moins 3 ans la plupart du temps. Un tissu relationnel très riche s'est créé, ce qui fait que les crèches Liberty existent toujours avec la même envie et la même passion et que les générations s'y succèdent avec attachement. Dès 1975, sont mises en place toutes sortes d'activités, très innovantes pour l'époque, qui existent toujours et qui se sont même développées au niveau de l'éveil artistique et culturel : place immense aux livres, spectacles, initiation à l'anglais, sculpture, peinture, danse, musique, chant, expositions, musées, accueil d'artistes... Une part du budget est consacrée à l'éveil culturel et artistique car c'est une priorité pour les crèches Liberty. Il n'y a pas d'aide spécifique pour ces activités (de la Caf ou autre). Grâce au mécénat culturel, les crèches Liberty ont développé des accueils culturels et événementiels notamment pour les enfants des salariés de la Matmut âgés de quatre à dix ans. Des activités sont mises en place, par exemple, récemment, les enfants ont pu créer leur propre parfum, visiter un centre d'art contemporain ou encore travailler en atelier avec une artiste sculptrice.

L'un des objectifs premiers des crèches est de faire coïncider la culture familiale et la culture de la crèche car l'art est un point de départ et un véhicule de l'ouverture au monde, à l'autre, à l'émotion et à la construction de soi. Il n'est pas rare, dans certains cas, que les enfants exercent une influence sur les parents qui n'ont pas acquis cette éducation culturelle dans leur jeunesse et se refusent l'accès à ce type d'événements et de lieux. Il est important de conforter l'enfant et les parents dans leur position de spectateur, de visiteur pour montrer que la

culture est accessible à tous. Le spectacle vivant est proposé régulièrement aux familles par le biais de conventions avec des compagnies de créations. Les familles y vont grâce à la confiance mise en place avec la crèche mais elles avouent qu'elles n'y auraient pas toujours été d'elles-mêmes croyant leurs enfants trop jeunes.

La confiance, la vision partagée, la sensibilité, l'émerveillement, le plaisir, le désir, l'initiative sont les mots-clés pour se donner les moyens de créer tous ces projets. Il y a un travail permanent sur la cohésion au sein des équipes des crèches. Véronique His (C^{ie} La Libentère) travaille régulièrement avec les crèches Liberty. Elle va soutenir l'éveil culturel et artistique au quotidien pour les professionnels des crèches qui sont environ 200 (mettre en place des formations, les soutenir sur le terrain avec les enfants...). Elle va aussi proposer des créations destinées au jeune public.

Le Café biberon littéraire

Le Café biberon littéraire s'est déroulé pour la première fois samedi dernier, le 1^{er} décembre de 10h à 12h. Un collectif de 14 personnes a travaillé à la mise en place et à la réalisation de cet événement au Théâtre du Champ Exquis. Ce collectif regroupe 3 artistes, 2 personnes de l'accueil du TCE, 6 professionnels de la petite enfance et 3 bibliothécaires. Le jour J, ce collectif est passé à 23 personnes : il a été rejoint par 3 personnes de l'équipe et 4 bénévoles du TCE, 2 professionnels des équipes de la petite enfance. Ce Café biberon est l'émergence d'une histoire partagée. Les notions de partage et de confiance étaient primordiales dans la réflexion de ce collectif, c'est-à-dire : comment peut-on s'interroger ensemble (artistes, professionnels de la petite enfance, bibliothécaires) sur des enjeux communs autour d'un projet qui concerne le livre, la littérature jeunesse, la lecture en direction du tout jeune public ?

Le Théâtre du Champ Exquis (TCE) est à la fois un lieu de programmation de spectacles et un lieu de création avec la compagnie du Champ Exquis mais aussi avec d'autres artistes et dorénavant avec des compagnies en résidence. Le Festival Ribambelle a fêté ses 20 ans en mars 2018. Le TCE a été l'un des précurseurs pour s'intéresser à l'ouverture artistique et culturelle en direction de la petite enfance dans la région ex-Basse-Normandie. Ainsi depuis sa création, le Festival Ribambelle durant un mois s'adresse aux 0-12 ans, aux familles sur le temps des vacances, des week-ends, des mercredis et sur le temps scolaire, en proposant une programmation de spectacles, d'événements, d'actions culturelles dans des champs artistiques multiples dès la petite enfance.

Beaucoup de collaborations sont nées sur ces 20 années et chaque édition est l'occasion de tisser du lien avec tous les acteurs de la petite enfance. L'une des spécificités et orientations artistiques de la Compagnie du Champ Exquis est de travailler autour des textes contemporains, en particulier de la littérature jeunesse. L'accès à la lecture est un volet important pour cette compagnie normande. Des expériences multiples ont été menées avec les crèches et les RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) au Théâtre du Champ Exquis et sur les lieux in-situ (programmation de spectacles, résidences, rencontres, débats, échanges...) mais aussi avec les bibliothèques du territoire, la Bibliothèque Départementale du Calvados, les CEMEA, etc. À chaque fois pour la même cause : l'éveil culturel et artistique du jeune enfant et du tout-petit.

L'idée du Café biberon littéraire est venue de l'envie de créer un nouvel événement où la culture soit accessible à tous, tout en s'interrogeant sur la question de savoir comment on peut ouvrir de nouveaux espaces d'exploration et d'accueil des familles au théâtre, lieu qui peut encore parfois faire peur. Le point de départ dans nos échanges au sein du collectif était le désir que le livre soit roi. Le Café biberon littéraire se devait d'être un lieu ouvert, convivial où la question de la lecture vient traverser de multiples manières la rencontre avec le public.

C'est avant tout une rencontre du livre avec le public mais aussi un endroit où l'on peut boire un café, un biberon, prendre son temps, vivre à son rythme... La notion de parcours est également importante puisque l'idée était que chacun puisse faire son propre chemin. Très vite, il y a eu un réel enthousiasme de la part de toutes les personnes composant ce collectif ; il reste important de pointer que nous avons été accompagnés dans la conception de cet événement, dans le processus de réalisation par un regard extérieur complice.

Béatrice Lemarinier de la crèche Halte-garderie des P'tits Mousses de Ouistreham était très enthousiaste à l'idée de participer, d'apporter ses propres compétences ainsi que son regard sur les enfants et le jeune public. Faire une création commune a été une très belle expérience, elle est fière d'y avoir participé et fière de voir le rendu final qui a beaucoup plu au public. Au final, c'est quelque chose d'assez novateur d'avoir travaillé avec plusieurs secteurs sur un projet commun. Avec ce projet, il n'y avait pas d'appréhension de la part des familles, comme il peut y en avoir parfois avec un spectacle vivant.

Stéphanie Dufresne du RAM Farandole à Ouistreham a apprécié l'idée de regrouper des professionnels de multiples secteurs, où chacun a émis ses idées et ses envies pour cet événement avec des temps d'échange formateurs. Elle a apprécié le partage et la co-construction dans ce projet. La création de cet événement lui a aussi permis de travailler avec de nouveaux partenaires avec lesquels elle n'avait jamais eu l'occasion de travailler.

Laure Rungette précise qu'il s'agissait aussi d'une réflexion sur la manière de travailler sur la « scénographie » d'un espace, d'inventer un lieu au service d'un projet culturel et artistique éphémère sur la totalité du plateau de la salle de spectacle configurée dans sa grandeur maximum (environ 12mx25m). Il a été proposé d'utiliser des tunnels blancs (éléments de décor d'un spectacle de la Cie), des grandes toiles blanches, du papier pour structurer un grand espace esthétiquement de manière cohérente, accueillante et ludique. Le collectif avait mis en évidence l'importance que cet endroit soit cocoon, confortable, convivial. Le lieu a été partagé en différents « coins », sortes de petites alcôves afin de créer plusieurs ambiances, de multiples propositions très différentes et ouvertes (espace lecture en jeu et café, espace parentalité, espace tapis lecture, comptines et chants, « tu choisis, je lis », livres en accès libre, Makey Makey – images, objets, sons, etc.). Le rapport entre l'intime et le collectif était aussi l'enjeu de cet événement : le rapport au livre était à la fois individuel mais aussi, parfois, plus collectif comme lors de petites comptines ou sur l'espace café/lecture. Il y avait des endroits qui pouvaient vivre en autonomie alors que d'autres nécessitaient la présence d'un adulte. Plus de soixante-dix personnes sont venues à ce premier Café biberon littéraire. C'était un « grand saut dans le vide » car il s'agissait d'un accès libre, gratuit sans réservation préalable et le temps était particulièrement mauvais, froid et pluvieux ce matin-là... Cet événement a été un grand moment de partage où des gens qui ne se connaissaient pas se sont mis à parler ensemble de manière très naturelle et très simple.

Coralie Malvoisin du multi-accueil La P'tite Ourse à Blainville-sur-Orne qualifie cette expérience d'assez nouvelle, plutôt riche et centrée autour du livre sous ses différentes formes. La co-construction a été enrichissante car cela a permis de rassembler plusieurs structures avec des compétences multiples mais surtout d'aboutir à un projet commun qui a répondu à un certain nombre d'objectifs fixés au départ (éveil du tout-petit à la littérature et au livre, éveil à la culture dans son ensemble). Ce projet lui a fait ouvrir la porte du théâtre mais d'une manière différente car elle était vraiment actrice du projet, et non pas uniquement spectatrice comme lorsqu'elle vient voir des spectacles avec des enfants. De même pour les enfants, qui ont pu découvrir des recoins du théâtre qu'ils ne connaissaient pas. Elle a noté une certaine sérénité des enfants et des parents. Ce café biberon littéraire a été très riche et intéressant à vivre.

Laure Rungette rappelle que le Café biberon littéraire s'inscrit dans le cadre de la première édition du Focus petite enfance accompagné d'une aide particulière et spécifique de la DRAC. C'est grâce à ce type d'accompagnement et de dispositif que l'on peut créer, inventer des événements novateurs et expérimentaux dédiés à la petite enfance.

Cette riche expérience sera renouvelée dès la saison prochaine dans le Focus petite enfance 2019, en essayant d'explorer d'autres lieux sur le territoire, ce sera aussi l'occasion de développer de nouveaux partenariats.

Questions/réponses avec le public sur les trois interventions :

Q : Comment une action telle que les « Semaines de la Petite Enfance » entre en résonance avec d'autres actions menées sur le lieu ?

R : Ce qu'il faut c'est trouver d'autres endroits de rendez-vous tout au long de la saison. Le Très Tôt Théâtre a décidé de créer un parcours avec différents événements pour une idée de continuité. La décentralisation permet d'aller proche du public. Le partage, l'accompagnement et la rencontre sont trois notions essentielles pour le Très Tôt Théâtre. Le jeune public, c'est évidemment un travail culturel mais pas que, c'est un travail d'équipe qui mobilise plusieurs secteurs.

Q : On parle beaucoup de spectacles, mais quel est votre retour d'expérience sur les « à-côtés » des spectacles (artistes en résidence...) ? Comment la présence d'un artiste en résidence, par exemple, va impacter la vie de la crèche sur le long terme ?

R : Cela va permettre de faire émerger des idées chez les artistes, ils vont piocher des bribes et s'en saisir suite aux différentes réactions des enfants pour produire quelque chose de nouveau. Le temps partagé avec les compagnies est très important pour partager les ressentis. Il faut réfléchir aussi à comment donner une suite à ce qui s'est passé dans la structure. L'artiste apporte au professionnel de la petite enfance et inversement. Une résidence peut aussi permettre d'intégrer tous les membres d'une même équipe de professionnels de la petite enfance. En ce qui concerne les enfants, ce qui se passe dans une résidence peut avoir une incidence ultérieurement (par exemple, un petit garçon a reconnu un livre dans une médiathèque qui avait été utilisé lors d'une résidence et a voulu le « relire »). C'est à la fois une découverte pour l'enfant mais aussi pour le professionnel de la petite enfance qui peut observer ce qui se passe et ensuite pouvoir en retirer des choses pour les utiliser plus tard. Le regard des professionnels est renouvelé par l'intervention des artistes.

Q : Comment un spectacle jeune public est-il qualifié de bon ?

R : Il y a tellement de spécificités dans les spectacles qui s'adressent au jeune public que les critères pour qualifier un spectacle jeune public de bon ou de pas bon ne sont pas forcément les mêmes que pour un spectacle lambda. Cela implique des spécificités dans l'adresse, dans les modalités... Personne ne détient à lui seul cette compétence, ni les artistes, ni le personnel de la petite enfance. Finalement, si on veut avoir un regard juste et correct, il faut se réunir et se rencontrer entre secteurs.

Table ronde 2 : « Protocole et dispositifs interministériels pour le très jeune public »

- Protocole interministériel d'accord pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants (intervenant : Marc Caillard, président Enfance et musique).
- Dispositifs DRAC concernant la petite enfance (intervenant : Caroline Renault, conseillère action culturelle, DRAC Normandie)

Marc Caillard

À la fin des années 70, il était professeur à l'école nationale de Romainville et il a eu l'occasion de rencontrer pour la première fois de très jeunes enfants en tant que musicien, il a rapidement retrouvé cette évidence que la rencontre artistique directe et sensible avec les tout-petits est un moment essentiel dans la transmission de la culture et de l'humanisation. Il faut se rappeler que de la naissance à 2 ans, en si peu de temps au fond et malgré sa prématurité, le bébé intègre ces acquisitions formidables et immensément complexes que sont la marche et le langage. La petite enfance est donc un moment extraordinaire de la vie où l'on a des capacités d'acquisitions et de découvertes immenses. Plusieurs questions se posent alors pour l'adulte qui prétend agir pour l'éveil artistique et culturel : quelle pratique et/ou éducation ? Quelle conception de l'humain ? Quels projets de société ? Quelle place pour la création ? Il n'est pas anodin à ce propos de se rappeler que la manifeste de Scènes d'enfance-Assitej France affirme comme un préalable « qu'il faut placer la création artistique au cœur de notre projet de société ». En conséquence pour les adultes qui s'interrogent sur ce que serait un éveil artistique et culturel dirigé vers la petite enfance, la question se pose de penser le rôle et la valeur que nous donnons dans

notre humanité singulière à l'art et à la culture ? Mais aussi, en conséquence en tant que citoyen, quelle place et quel sens nous donnons à l'art et la culture dans le projet de de la société dont nous sommes partie prenante.

« *Qui ne se sent pas responsable du monde, ne doit ni avoir d'enfant, ni s'occuper de leur éducation* » (Hannah Arendt). Cette citation semble un peu brutale mais elle nous interroge bien sur la responsabilité de l'adulte face à un enfant.

S'il y a bien un humain qui perçoit avec une hypersensibilité si, ce qu'on lui adresse a du sens ou pas pour l'autre, c'est le bébé. Lors d'un spectacle, par exemple, le tout-petit va sans cesse se retourner vers l'adulte et scruter son visage et ses réactions. Le bébé cherche en permanence dans ce comportement à percevoir ce que l'adulte de référence présent avec lui ressent, c'est-à-dire la validation ou pas de ce qui lui est présenté la validation, en quelque sorte aussi, d'une communauté culturelle qui partage du sens et l'invite à en faire partie. L'éveil culturel et artistique est un espace qui nécessite ce partage du sens autour de valeurs et d'un projet collectif.

Dans les années 1970, les lieux d'accueil de la petite enfance étaient encore dans une logique de « protection maternelle et infantile » (protéger avant toute chose le tout-petit du risque vital, préoccupation première qui est logique dans les modes d'accueil du début du 20^e siècle, confrontés à une mortalité infantile massive). À partir de 1972, on voit apparaître les premières éducatrices dans les lieux d'accueil avec des préoccupations d'éveil de l'enfant et pas seulement d'accompagnement disons plus fonctionnel. Ensuite, un large mouvement de retrouvailles avec les préoccupations éducatives a commencé dans les années 70. Tout le monde était pour la croissance et le développement dans les années 70. Quelque part, la pédagogie allait régler tous les problèmes. Il fallait éduquer mieux et tout serait réglé... L'éveil sensoriel du tout-petit est apparu.

Jacqueline de Chambrun (médecin chef de la PMI et responsable des crèches de Seine St-Denis) femme engagée et militante de la petite enfance et des politiques familiales, a pris conscience qu'il manquait des outils dans les centres de PMI pour les familles qui n'y venaient pas malgré les besoins de leurs enfants ; de nombreuses familles issues d'autres cultures se trouvaient dans cette situation. Elle cherchait alors à proposer des médiations nouvelles pour arriver à atteindre tous les publics. La rencontre avec les tout petits et leurs familles par le biais d'une pédagogie de l'éveil, comme seule médiation ne fonctionnait pas de manière satisfaisante. Il est alors apparu évident, qu'avant toute chose, la rencontre recherchée devait s'appuyer sur la culture des uns et des autres dans des dispositifs de reconnaissance réciproque et de création d'espaces communs sociaux et culturels renouvelés, où le bébé allait pouvoir capter ce qui a du sens dans son milieu et découvrir avec sa maman et sa fratrie l'étrangeté du milieu d'accueil dans des échanges créatifs réciproques.

Pour que les tout-petits puissent accéder à la culture, il faut que les intervenants culturels et les artistes travaillent avec les professionnels et les familles au cœur de leurs milieux de vie (crèches et salles d'attente de PMI) mais aussi au-delà, tous les lieux de vie qui les accueillent.

On a commencé alors à la fin des années 80 à parler d'éveil artistique et culturel, au-delà d'un éveil des sens qui existerait hors de la culture et hors d'une histoire singulière et collective.

Avec tout ce bagage des années 70 (CEMEA, éducation nouvelle...), il est apparu normal à Marc Caillard de créer Enfance et musique avec ses amis musiciens et de l'élargir à d'autres domaines que la musique. On ne peut pas avoir une spécialisation avec un bébé, on est dans l'interaction, le mouvement, la parole, le son... Tous les sens sont mobilisés et s'inscrivent dans des interactions langagières. Le monde de la petite enfance retrouvait le contact avec les jeux, les jouets, le sens, l'éducation, la transmission, la parentalité. La formation, pour ceux qui vivent avec les bébés, est donc apparue comme une évidence. Enfance et musique s'est engagé dans la création d'un centre de formation. En 1989, le premier protocole d'accord voit le jour porté par cette mutation des pratiques sociales et culturelles sur le terrain et dans une dynamique décroisée entre le secteur des politiques de l'accueil du jeune enfant et des politiques d'éducation artistique et culturelle.

En tant que citoyen, il ne suffit pas de faire des « actions », il y a nécessité à un moment donné que ces pratiques sociales et culturelles « innovantes » s'inscrivent dans le langage (au niveau politique notamment). Si on le nomme et si le politique le reconnaît, c'est qu'on est capable de les penser et de les faire évoluer. On partage des valeurs nouvelles, on les diffuse, on les confronte, on les revendique, on en débat. Dans le premier protocole

de 1989, on constate que c'était la notion d'amélioration de la qualité de l'accueil, par le biais d'activités culturelles et artistiques, qui prédominait : « nécessité d'intégrer au projet éducatif des lieux d'accueil, des activités culturelles et artistiques, d'impliquer les familles dans leur élaboration et leur mise en œuvre. Ces activités contribuent à améliorer la qualité des conditions de prise en charge du jeune enfant, son éducation et sa socialisation ». Ce protocole était un pas en avant partagé et porté par les deux ministères (Secrétariat d'état à la famille et ministère de la Culture et de la Communication). Ce premier pas a été le croisement de deux préoccupations : l'importance d'améliorer la qualité de l'accueil dans le secteur de la petite enfance pour le ministère des Affaires Sociales et celle de favoriser l'accessibilité à la culture pour tous pour le ministère de la Culture. Dans le nouveau protocole d'accord de 2017, on s'inscrit de manière nouvelle dans une ambition universelle partagée et très politique, où chaque ministère reprend en compte pour lui-même la reconnaissance de l'importance de « ce que portait l'autre ». La petite enfance est reconnue comme un public par ministère de la Culture. L'éveil artistique et culturel s'inscrit comme une préoccupation et une valeur universelle à prendre en compte dans la politique d'accueil du jeune enfant pour le ministère de la Santé et des Solidarités.

Tout de suite après ce protocole, il y a eu un vrai travail où plusieurs choses se sont mises en place :

- création du Haut Conseil à l'enfance et à la famille par Laurence Rossignol entre autres ;
- publication d'un cadre national pour l'accueil du jeune enfant avec une charte qui comprend 10 grands principes. Le cinquième principe s'appelle « L'art, la culture, les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre » et il stipule que « l'art et la culture permettent à l'enfant de construire sa sensibilité, sa liberté intérieure, son expression personnelle, son rapport au monde. Les modes d'accueil réaffirment le droit du jeune enfant d'accéder au patrimoine culturel, à la création et à l'expérience artistique qui contribuent et contribueront au libre et plein développement de son identité [...] La rencontre avec des œuvres et des artistes, la pratique vivante des activités culturelles, la découverte du livre, des instruments de musique, les arts plastiques, l'émotion esthétique doivent faire partie du quotidien des enfants dans les lieux d'accueil » ;
- reconnaissance du jeune enfant comme public en soi des politiques culturelles.

Courant novembre, un rapport 2018 du défenseur des droits est publié, nommé « De la naissance à 6 ans : le commencement des droits ». Il est question notamment de l'éveil à la culture du tout-petit enfant où il est dit, à la page 49, que « l'accès à la culture doit être considéré comme un droit fondamental dès la petite enfance, au même titre que le droit au développement auquel il participe. L'éveil artistique de tous les jeunes enfants est fondamental pour lutter contre la reproduction des inégalités sociales [...] un nouveau protocole d'accord interministériel pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants a été conclu en mars 2017. Ces deux documents réaffirment le droit du jeune enfant d'accéder au patrimoine culturel, à la création et à l'expérience artistique. Il est toutefois nécessaire d'aboutir à des mesures concrètes. Ces actions nécessiteraient un appui financier [...] ».

Recommandation n°16 : le défenseur des droits invite le gouvernement à travailler à la traduction concrète du protocole d'accord pour l'éveil artistique et culturel du jeune enfant. Ces textes sont une véritable avancée au niveau politique en ce qui concerne l'accès à la culture chez les jeunes enfants et cela va continuer d'avancer.

Enfance et musique a joué et continue de jouer un rôle important dans les politiques d'éveil artistique et culturel sur l'ensemble du territoire national et sur l'ensemble des disciplines artistiques : formation des professionnels de la petite enfance et de la culture (2 000 professionnels par an, 70 000 depuis sa création en 1980), diffusion des pratiques avec un réseau d'acteurs et la diffusion de la revue *Territoires d'éveil* (160 000 destinataires), engagement et soutien à la création très jeune public à travers un réseau de compagnie et un soutien national à la diffusion des spectacles très jeune public. Enfance et musique est aussi engagé dans un mouvement complémentaire à celui de Scènes d'Enfance-Assitej France : le CEP Enfance (Construire Ensemble une Politique de l'Enfance) qui a pour but notamment, la prise en compte de la toute petite enfance dans les politiques publiques. C'est, pour Enfance et Musique, la convergence de ces deux mouvements (Scènes d'Enfance-Assitej France et CEP Enfance) qui fait que nous en sommes ici aujourd'hui en ce qui concerne la présence de la petite enfance dans les politiques publiques. Ce décloisonnement institutionnel donne du sens à chacune des parties

(acteurs culturels, politique, familles). La petite enfance ce sont les générations futures, et dans la période actuelle, l'éveil artistique et culturel du tout-petit fait partie d'un nouveau projet collectif qui reste à inventer.

Caroline Renault

Comment les DRAC se sont-elles emparées des cadrages et des directives pour favoriser l'éveil artistique et culturel des petits ? Tout d'abord, c'est encore quelque chose qui est en construction. La DRAC est encore en attente d'outils du ministère. L'ancienne ministre, Françoise Nyssen, a confié une mission à une psychanalyste, Sophie Marinopoulos, pour faire un état des lieux et faire des propositions concrètes. Sophie Marinopoulos a organisé des groupes de travail sur des thématiques comme la démocratisation culturelle, la création, la gouvernance, la formation. La DRAC est en attente d'un rapport de cette psychanalyste qui devrait donc aider l'aider à réfléchir à une traduction concrète de ses dispositifs. A priori, une convention est en préparation entre le ministère de la Culture et la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, pour permettre aux DRAC d'aller travailler davantage au niveau local avec les CAF.

En 2017, suite à la signature du protocole d'accord entre les ministères en charge de la famille et de la culture, le choix avait été fait d'identifier dans les budgets 2018 une ligne dédiée à la petite enfance (chose qui n'existait pas avant) sans avoir de dispositifs spécifiques. Ce choix avait été salué par le ministère de la Culture. Donc, en 2018, un certain nombre de projets ont pu être soutenus par la DRAC en faveur de l'éveil artistique et culturel des petits. Cela s'inscrit dans une double priorité que donne le ministère de la Culture et qui a été réaffirmé récemment : à la fois une priorité à l'éducation artistique et culturelle des jeunes dont l'éveil artistique et culturel constitue la première étape et, également, la lutte contre la ségrégation culturelle (c'est-à-dire le fait d'avoir une inégalité de l'offre culturelle sur les territoires). La DRAC est donc fortement incitée à aller vers les territoires prioritaires, que sont les quartiers politiques de la ville et les territoires ruraux isolés. La DRAC va soutenir des projets qui vont favoriser la rencontre entre les artistes, les œuvres et les publics, en particulier ceux éloignés de la culture.

Le soutien à l'éveil artistique et culturel des tout-petits peut se faire selon deux axes. Tout d'abord dans le cadre des contrats de territoires signés avec les intercommunalités. Ces contrats se nomment « Culture, territoire, enfance et jeunesse » et ils sont assez récents puisqu'ils datent de la fusion des deux DRAC de Normandie. Il s'agit, pour les intercommunalités, de déployer sur leur territoire, à l'attention des jeunes (de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence), un parcours d'éducation artistique et culturelle en s'appuyant sur les ressources culturelles présentes (lieux ou artistes). Les précédents types de contrats étaient vraiment centrés sur le temps scolaire alors qu'avec ces nouveaux contrats, la DRAC insère un volet petite enfance. Lors des échanges avec les élus, pour travailler à la rédaction de ces contrats, il y a désormais autour de la table les services petite enfance pour que les propositions artistiques qui seront faites s'adressent aussi à leurs structures petite enfance.

Le premier axe pour s'adresser à la petite enfance d'un point de vue culturel est donc le contrat « Culture, territoire, enfance et jeunesse ». Le deuxième axe est encore en cours de définition, mais il consiste à soutenir des résidences d'éveil artistique ou d'action culturelle dans les structures petite enfance. L'objectif premier est de favoriser l'immersion des artistes dans les lieux de la petite enfance. Les principes sont en train d'être définis par la DRAC. Cela, a priori, ne fera pas l'objet d'un appel à projet, on est plutôt sur des demandes de subventions, au fil de l'eau et dans la limite de l'enveloppe disponible, après un rendez-vous avec les conseillères action culturelle de la DRAC pour présenter le projet.

Pour espérer obtenir une subvention pour une résidence d'éveil artistique ou d'action culturelle, il faut que le projet repose sur trois principes :

- Il s'agirait que ce soit des projets co-construits entre une équipe artistique, une structure culturelle et une structure (ou un service) petite enfance. On n'est pas dans un projet clé en main proposé par un artiste ou une équipe artistique ;
- Il faudrait aussi que ces résidences reposent sur plusieurs modes d'interventions : des temps de sensibilisation des professionnels, des temps de sensibilisation des parents et des temps

d'expérimentation ou d'ateliers avec les petits. Il faut vraiment qu'on soit dans la durée, sur une quinzaine de jours a priori, tout en respectant le rythme de l'enfant et l'organisation de la structure ;

- La résidence doit être intimement liée à un projet artistique et éventuellement à un projet de création. Il ne faut pas être dans de l'animation mais bien dans des temps qui vont nourrir la création et qui vont permettre la sensibilisation des personnels et l'éveil artistique des enfants.

Ce n'est pas une aide à la création mais, néanmoins, on est dans quelque chose qui est intimement lié à un processus de création. Une attention particulière sera portée sur les projets se déroulant sur et avec les territoires prioritaires en veillant à ce qu'il n'y ait pas de redondance par rapport aux contrats « Culture, territoire, enfance et jeunesse » que la DRAC peut avoir avec certaines intercommunalités. À ce jour, la DRAC a une vingtaine de contrats en construction.

La DRAC avait déjà une enveloppe dédiée à la petite enfance et a décidé de la conforter en 2019 car cette priorité du ministère à l'action culturelle se traduit, pour la DRAC, par une augmentation de ses crédits. C'est assez rare pour être souligné. Cette augmentation de crédits permet à la DRAC d'avoir une vraie traduction de cette priorité vers les jeunes et vers l'éveil artistique et culturel des petits.

Questions/réponses avec le public

Q : Est-ce que les structures associatives non labellisées par la DRAC peuvent-être entendues par la DRAC ?

R : Il n'y a pas de « labellisation » des artistes ou compagnies par la DRAC. Un certain nombre sont conventionnés ou aidés à la création, et ces compagnies sont encouragées à mener des projets d'action culturelle. Pour les autres, le projet artistique et la diffusion seront également regardés, car l'action envers les publics doit être liée à une démarche de création. Pour chaque demande de subvention, il va y avoir une double instruction : une instruction par les conseillers action culturelle qui va regarder la pertinence du public, la complétude du projet... et une instruction par les conseillers sectoriels, qui eux, sont spécialisés dans l'esthétique, dans la discipline. Ce n'est donc pas une question de structure labellisée mais une question de projet artistique.

Q : Quelle est la différence entre ce nouveau dispositif et le dispositif de jumelage ?

R : Avec le jumelage résidence d'artistes, on est sur un appel à projet conjoint avec l'Éducation nationale et certaines collectivités pour le milieu scolaire de la maternelle jusqu'à l'université. Concernant les résidences petite enfance, les critères sont à peu près identiques mais on s'adresse à la petite enfance. De plus, ce n'est pas un appel à projet et ça laisse davantage la place à l'expérimentation des artistes dans le travail de création. En jumelage, on va compter un certain nombre d'heures face aux élèves (deux semaines minimum), le temps de création n'est pas compté dans les jumelages.

Q : Depuis quand existe-t-il la possibilité pour l'intercommunalité de signer ce contrat « Culture, territoire, enfance et jeunesse » ? Combien d'intercommunalités ça représente sur le territoire ? Cela ouvre à quoi ? Comment, en tant que habitant/citoyen, peut-on alerter nos élus de cette possibilité quand on vit dans un territoire rural ?

R : Cette forme de contrats existe depuis l'année dernière, ils ont été créés après la fusion des deux DRAC de Normandie. Avant il y avait des contrats différents en Haute et Basse-Normandie. En Haute-Normandie, c'était ce qu'on appelait les CLEAC (Contrat local d'éducation artistique et culturelle) qui s'adressaient essentiellement au milieu scolaire. Maintenant on fait évoluer ces CLEAC en essayant d'en faire des contrats « Culture, territoire, enfance et jeunesse » à une échelle plus large, c'est-à-dire les intercommunalités, sur tous les temps, scolaire mais aussi extrascolaire (MJC, centres de loisirs, etc.). Et, ce qui est nouveau, c'est que ces contrats peuvent s'adresser à la petite enfance. En ex-Basse-Normandie, assez peu de contrats avaient été signés et ils s'inscrivaient surtout dans le contexte du plan mercredi et de la réforme des rythmes scolaires pour aider les collectivités à la mise en place de projets culturels de qualité sur les temps périscolaires. En ex-Basse-Normandie, on est dans la phase de réflexion mais il n'y a en aucun de signé pour le moment. Toutefois, il y en a 20 qui sont en cours de réflexion.

Q : L'impulsion de la signature de ce type de contrat vient de la ville, de la commune ou de la structure existante ?

R : Cela dépend. La DRAC peut être sollicitée par des élus qui savent que ce type de contrat existe et qui veulent s'emparer de l'éducation artistique et culturelle. Parfois, c'est la DRAC qui a repéré, par le biais d'une cartographie déjà existante, certaines zones blanches et qui est allée à la rencontre de ces territoires. Parfois aussi, c'est parce qu'il y a un projet qui a été soutenu dans le cadre d'un appel à projet que la DRAC peut se rendre compte qu'une collectivité impulse quelque chose.

Q : Est-ce qu'il y a une enveloppe budgétaire par projet ? Des montants sont-ils réfléchis ? Y a-t-il un plancher, un plafond ?

R : Sur la petite enfance, on est sur des enveloppes de 5000€ pour des résidences de 15 jours. Sur les 5 départements normands, cela permettrait peut-être de soutenir deux résidences par an et par département, avec le souci de faire tourner cette subvention et d'arriver en complément avec les contrats « Culture, territoire, enfance et jeunesse ». Le montant global de l'enveloppe petite enfance est bien inférieur à celui des jumelages en milieu scolaire.

Suite de la journée

Après un apéritif dînatoire, la journée se poursuit à 20h par une rencontre-conférence autour du thème « l'importance du son dans le développement des bébés » par Maya Gratier, professeure de psychologie du développement, responsable du Babylab (Université Paris 10). Modérateur de la rencontre débat : Gilles Moreau.

Cette soirée est réalisée en partenariat avec le Département du Calvados et la Communauté Urbaine Caen la mer dans le cadre du dispositif « Premières Pages » du Ministère de la Culture.

Une captation de cette soirée a été réalisée, il est possible de la visionner en suivant ce lien :

<https://vimeo.com/306402492/1c7f3ae95d>

Compte-rendu rédigé par Noémie Duval du Théâtre du Champ Exquis.